

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 8 (1870)
Heft: 13

Artikel: Le réveil du peuple vaudois : suite
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180812>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

embrochée au bout de sa baïonnette, fut placé en tête de la compagnie, parmi les géants de Genève, dont l'un, le brave Pathey, ne mesurait pas moins de 6 pieds 2 pouces. On fit une entrée triomphale à Payerne, où le bruit de nos exploits était déjà parvenu.

La poule, plumée par les hommes de cuisine, prit majestueusement sa place dans la soupe du lendemain et fournit à nos héros un meilleur repas que l'ordinaire de la Confédération; surtout il fut assaisonné par la gaieté et par les saillies de cette jeunesse pleine de vie, d'entrain et de bonne humeur. Parmi les souvenirs que nous a laissés cette école, nous comptons au premier rang le renard de Payerne.

(Rameau de Sapin).

Le réveil du peuple vaudois.

Souvenirs de la fin du XVIII^e siècle.

(Extrait des correspondances de l'époque.)

LES BANQUETS PATRIOTIQUES DE 1791.

III

Rolle, 15 juillet. — Le jour à jamais mémorable, dans les annales de la liberté, du 14 juillet, a été célébré par les villes de Lausanne, Vevey, Coppet, etc. Partout l'étendard de la nation française a flotté dans les airs.

Le lendemain 15, il y eut grande fête à Rolle, vingt-huit voitures avec musique, arrivèrent à 9 heures du matin, précédées d'une troupe de cavalerie, elles traversèrent toute la ville au bruit du canon, pour se rendre sur le port, où arrivait en même temps un petit bâtiment pavoisé des couleurs tricolores, qui fut reçu au bruit de la musique et de l'artillerie. L'on tira au jeu de l'arc à un prix qui fut suivi d'un dîner en plein air de 161 couverts, sous l'abri d'une vaste tente. De nombreuses santés sont portées, parmi lesquelles nous citerons celles : A l'amendement de tous ceux qui ont été dans l'erreur sur le vrai patriotisme. — Aux Municipalités de Paris, grandes et petites. — A toutes les communautés de campagne : prospérité, union, lumière et liberté. — Aux mânes de Mirabeau.

Au milieu de la table, sur une pique, on avait placé le chapeau de Guillaume Tell, orné de lauriers et d'une grande cocarde française. La coupe de la Fraternité, qui avait figuré la veille au banquet du Jourdil, près la Croix-d'Ouchy, fut remplie de vin et circula sous les tilleuls de Rolle. Après le repas, le chapeau de la liberté fut promené par la ville et planté au milieu de la place d'armes, qui fut nommée le Champ-de-Mars*.

* La lettre que nous reproduisons par extrait ne mentionne pas quelques faits qu'il importe de rappeler et que M. Verdeil raconte en ces termes :

« La fête de Rolle, où les Abbayes de l'Arc s'étaient donné rendez-vous, se composait de personnes des deux partis... M. de Bonstetten, bailli de Nyon, M. de Kirchberg, baron de Rolle et de Mont et d'autres personnages dévoués à LL. EE. de Berne, qui assistaient au banquet, protestent par leur silence contre ces exagérations et se retirent indignés. Bientôt les convives, qui étaient restés, se lèvent et se rendent en procession au château des Uttins, chez M. de la Harpe, qui leur remet un drapeau d'Abbaye; des officiers, en uniforme et l'épée nue, entourent ce trophée et dirigent une procession qui, aux cris de *Vive l'Égalité*, parcourt la ville, etc. »

La fête fut terminée par un bal, où les dames parurent avec les couleurs françaises. Tout le peuple prit part à cette fête et jamais les habitants du pays de Vaud n'ont si bien montré qu'ils sont dignes de cette liberté, dont l'exemple de leurs voisins leur promet une conquête facile.

Cully. — Le baillif de Lausanne voulant faire un contraste aux fêtes des patriotes, en a fait célébrer une à Cully, le 15 août, en mémoire de la fondation de Berne. Cent cinquante paysans, la plupart membres des Conseils municipaux des quatre paroisses de Lavaux, y ont assisté; un dîner splendide a été donné au bord du lac, au bruit de l'artillerie et des fanfares; mais la fin a dégénéré en véritable orgie. Quelques-uns des convives, le cœur encore ulcéré de ce que douze membres seulement ont pris le nom des Conseils pour présenter une adresse au baillif de Lausanne, protestant de leur fidélité à LL. EE. de Berne, ont occasionné une rixe dans laquelle le baillif lui-même a été entraîné. Des injures on est venu aux coups; deux partis se sont formés, les tables ont été renversées avec plats, verres, bouteilles. Ce n'est qu'avec bien de la peine que le baillif, monseigneur d'Erlach, a réussi à se retirer de la bagarre, froissé et meurtri.

Le lendemain, 16 août, était le jour de la *Fête des Vignerons* de Vevey, qui attire un concours prodigieux de gens de tous les pays, près de douze à quinze cents étrangers, ce qui a fort allarmé Messieurs de Berne. Déjà ils croyaient voir un rassemblement de tous les factieux du pays, profitant de la circonstance pour faire une révolution à la française. Ils voulaient absolument nous donner une forte garnison étrangère; mais nous nous y sommes opposés avec fermeté et dans la discussion que notre refus a nécessitée à Berne, ses patriciens ont eu assez de prudence pour nous confier ce soin. Avec une simple garde bourgeoise peu nombreuse, tout s'est passé dans l'ordre le plus parfait.

L'oncello Antoine et lo villo fusi.

Din lo dzouveno teimps iau l'allavé à l'écoûla i'été on tot du, mâ ora ti lé z'infants sant prau crouïes, n'éte pas veré? — Mé rassovigno d'ona farça que n'avant faite, Djan Brenet et mé, au villo oncello Antoine dau Meriau.

L'étaï, — me simblé que lâi su oncora — ona balla matenâie dau mâi de mai, pé on devindro. Allâ à l'écoûla! cein no trossivé le coûté; lo sélau simblavé sé riré de no et lé z'ozis no subliavânt.

Djan Brenet étai commin mé; l'amavé mi lo grand ai que la pllantze naire! L'avâi din sa catzetta dé biantzet dé la pudra que l'avâi robâie à son père, din sa granta giberne, apri l'avant-reïuva.

No no z'amusivânt à fabrequâ dé gueliétés po lé faire à dzerefiâ su ona tirole. To don coup, ona crâna idée, on'idée *lumineuse*, coumin dit noutron greffier dé la fromadzire, mé passa pé la tita coumin on'é-ludze.

— Sâ-to, Djan, cein que no vollin faire po no z'amusâ coumin dai benirâu? que lai dio in fasint dai chautâies dé fou.